

Steve Crocker: C'est très aimable à vous, mais.. C'est Steve Crocker qui est au micro, ça serait excellent, peut être qu'il y'a des connaissances que je n'ai pas encore envisagées, mais en effet, cela permettrait de mieux naviguer dans toutes les arcanes.

Olivier Crepin-Leblond: Et peut être que nous pourrions faire de cela une action à prendre, une mesure à prendre et j'ai pris note, nous reviendrons là-dessus. Nous avons la liste des suggestions de thèmes à couvrir. La mise en place d'ATRT2, plan stratégique et quatrièmement, ce qu'il y'a sur les réformes. Je sais qu'on a très peu de temps, moins de 45 minutes qui nous restent ce matin pour parler de tout cela.

Donc, c'est vraiment très lourd comme thème, donc je crois que le plan stratégique; on le parlera peut être pendant le déjeuner que nous aurons, je crois demain. Ce sera un thème que nous aborderons à ce déjeuner, je vois que le format sera assez ouvert donc nous avons la possibilité d'en parler. Il y'a beaucoup de personnes qui viendront vous poser des questions à ce sujet.

Je sais que le déjeuner, ça risque d'être un déjeuner de travail. Je ne sais pas ce que vous voulez faire exactement pour ce déjeuner mais, je veux qu'on peut travailler avec le groupe de travail JAS, parce que c'est un thème qui intéresse à la fois le Conseil

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

d'Administration qui a mis son ordre du jour et également l'ALAC donc le groupe de travail JAS et les conseils du JAS par rapport au Conseil d'Administration.

J'aimerais donner la parole à mon collègue Carlton Samuels, qui est coprésident du groupe de travail JAS. Donc, la question de... Steve Crocker au départ. Il y'avait une liste de questions qui a été envoyée de sa part une réduction possible des frais et c'est une partie très petite infime du financement pour un nouveau GTLD. Donc, il me semble qu'une réponse qui n'a pas été fournie, c'est que dans les documents de travail du groupe de travail JAS et bien il y'a un soutien en nature, un soutien en nature ça permet de limiter les couts pour tenter d'inscrire un nouveau GTLD et de déposer un dossier de demandes une réduction à ce niveau des couts est une aide technique. C'est un soutien en nature, c'est un système qui va être conçu et bâti et il y'aura des parrains qui pourront offrir un soutien, donc, gratuit.

Rod Beckstrom:

Oui, merci. La semaine dernière sur le site web vous avez eu plus d'informations qui ont été affichées vous l'avez sur le site web du GTLD, vous avez un bouton pour cela. Vous pouvez demander une aide, une insistance, un soutien pro-bono en nature. Donc, c'est une simple base de données qui vous donne des informations sur les personnes à contacter qui sont prêts à vous offrir un soutien. Et c'est ouvert pour la communauté. Donc, n'hésitez surtout pas à l'utiliser. C'est déjà en fonction; c'est déjà ouvert.

Sébastien Bachollet: Oui, c'est déjà peuplé de 10 à 15 demandes et propositions d'aide. Donc, je crois que c'est un bon départ.

Rod Beckstrom: Oui, je l'ai regardé il y'a 5 jours et il n'y avait encore rien. Donc, c'est très bien qu'une forte réponse est que il y'a des personnes qui proposent leur aide. C'est très positif.

Olivier Crepin-Leblond: Oui, nous sommes très heureux de cette page web qui va permettre d'obtenir un soutien pour les dossiers de demandes des nouveaux GTLD. Et cela montre bien que la réduction de ces frais et propositions du groupe JAS, c'est des mesures que l'on prend ces obstacles qui sont, mis de côté dans le monde entier qu'on ait plus facilement accès à c'est GTLD. Mais, j'aimerais passer la parole à Carlton Samuels pour répondre à certaines de vos questions. Hier, il y'a eu une séance, il y'a eu déjà un 1^{er} dialogue mais il va nous parler un petit peu du travail du groupe de travail JAS.

Carlton Samuels: Je m'appelle Carlton Samuels et je vais faire quelques réponses à ce qui a été dit par rapport au groupe de travail JAS. Quel sont les attentes de At-Large, qu'est ce que le Conseil d'Administration attend de nous. Eh bien, nous avons terminé notre travail avec la bonne volonté de beaucoup de personnes, on a passé beaucoup de temps et d'énergie à cela, nous avons fait quelques

recommandations et nous n'avons que peu de temps pour travailler et nous avons besoin que le Conseil d'Administration prenne des décisions plus rapide sur nos recommandation parce que il y a un travail qui est fait en avale de cela et qui va commencer très rapidement.

J'ai mis en place le plan de mise en œuvre de ces décisions. Donc nous allons commencer cette mise en œuvre et ce qui nous préoccupe un petit peu, c'est que les bénéficiaires doivent être bien informés des décisions du Conseil d'Administration et qu'on communique à ce sujet et que toute la communauté mondiale soit informée. J'ai travaillé avec Scott Pinzon et nous avons noté que les activités d'outreach, de communications ne sont pas encore terminées et ne sont pas assez importantes. Il y a des décisions du Conseil d'Administration qui ne sont pas communiquées et dont nous avons besoin de plus de communications d'outreach auprès des communautés. Je parle de la communauté mondiale en ce sens qui peut participer dans beaucoup de secteur.

On a parlé notamment du groupe commercial, le BC qui serait prêt, je pense, à participer pour s'assurer qu'un maximum de personnes qui doivent recevoir l'information, eh bien, reçoivent l'information par ces canaux. C'est un défi; ce n'est pas facile à effectuer et le Conseil d'Administration a besoin de signaux pour travailler de manière positive avec plus de communications.

Et ce que j'aimerais souligner ici c'est qu'on ne peut pas sous estimer le rôle de signaux positifs provenant du Conseil d'Administration de l'ICANN, et étant dirigé vers la communauté

mondiale parce que je crois que les signaux sont très claires lorsqu'ils proviennent du Conseil d'Administration. Il faut qu'ils soient forts néanmoins. Nous pensons qu'un travail qui appartient peut être au personnel de l'ICANN qui provient du personnel de l'ICANN devrait être plus communiqué. Et une chose des plus importantes dans nos recommandations, c'est d'avoir un guide de produits par le personnel de l'ICANN. Donc, un guide de haute qualité produit par le personnel de l'ICANN avec un contenu qui ressemblerait un petit peu à un guide ou à un manuel de la personne déposant un dossier de candidature.

Ça doit être au même niveau qu'un manuel pour déposer un dossier de candidatures comme nous le voyons, nous avons ces dossiers de candidature pour les nouveaux noms de domaines, premier niveau GTLD, et il faut être positif sur tous les fronts. Il faut lancer des signaux forts de communications vers la communauté mondiale pour que des actions soient prises, je vous remercie.

Olivier Crepin-Leblond: Merci Carlton y a-t-il des questions dans l'audience ? Oui, Sébastien.

Sébastien Bachollet: Sébastien Bachollet. Je voudrais faire un point. Quand on soulève le problème, il y a quelques semaines, nous sommes maintenant dans une situation très différente. Vous avez mis beaucoup d'effort pour fournir un rapport final, vous l'avez présenté au comité hier, très bien, vous avez répondu aux questions du public de beaucoup

des membres du bureau du directeur. Je ne suis pas sûr si vous allez être capable pour pouvoir rajouter quelque chose avant que nous le directoire nous arrivons vers vous avec des réponses, des idées, des propositions, des acceptantes, ce que nous ferons en tant que bureau.

Je suggère que nous laissons ce sujet maintenant parce que vous n'êtes pas à l'extérieur du travail qui est fait par JAS, vous êtes au cœur de cela. Nous les membres du bureau nous savons quels sont vos sentiments et nous savons où ICANN va aller avec ce sujet. Je peux vous dire que nous prenons les choses très au sérieux. Le directoire nous même, nous avons une équipe qui y travaille avec Chris Disspain et tous les membres de cette équipe vont apporter des idées de proposition, des décisions. Je ne peux pas m'engager cette semaine sur des décisions mais je sais qu'elles seront rapides et je suggère que nous allons de l'avant et nous passons au prochain sujet parce que ce sujet est déjà bien était compris hier, nous comprenons tout vos point de vue. Merci beaucoup.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Sébastien, Cheryl?

Cheryl Langdon-Orr Pour le rapport, si je parle en ce moment, c'est parce que nous avons besoin de reconnaître et les membres du bureau doivent savoir que le groupe JAS que nous avons maintenant a opéré avec beaucoup d'informations, par exemple, il y a eu un long débat sur

les membres business, le groupe de travail JAS s'est informé que ce n'étaient pas des politiques de GNSO.

Nous avons plein de sortes de gens qui nous ont donné des tas de sortes d'information dans toutes sortes d'endroits, donc je pense qu'à la fin quelque chose est arrivé. En fait je pense que j'aurais clarifié les choses. Est ce que ca va changer les résultats? Probablement pas, mais nous avons opérer sur ce que je vais appeler la norme. Nous voulons reconsidérer peut être le rôle du personnel ou quelqu'un dans le groupe de travail qui devrait vérifier pour s'assurer que tout ce qui se passe sur la table et ce qui affecte nos débats, soit juste. Ces erreurs qui sont passées ne devrait pas avoir être hier. Donc, je pense qu'il faut que ce soit dit publiquement.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Cheryl. Steve?

Steve Crocker: J'ai le sens je ne suis pas sur si j'ai suivi, pour être sur que j'ai bien compris quel était l'erreur, quel était l'effet.

Cheryl Langdon-Orr Alors hier durant le forum, les membres de business sont venus à l'avant et ils ont dit qu'il devait passer a travers les bundling » au niveau des votes GNSO. Ce n'était pas considéré positif par le groupe JAS. Une des influences sur les résultats de ce débat était que les informations que nous les avez données n'ont pas pu être

suivies à cause des politiques du GNSO les polices ont été vérifiées. Ce n'est pas le cas, nous avons donc opéré sur des informations incorrectes, merci pour les informations elles sont appréciées.

Olivier Crépin-LeBlond: Encore quelques mots de Tijani et ensuite nous passerons au prochain sujet.

Tijani Ben Jemaa: Merci, Olivier. Je vais parler en français, J'ai entendu plusieurs fois répéter le fait que les frais de la demandes ne représente qu'une partie infime de ce que le candidat aurait besoin pour faire tourner son registre. J'avoue que c'est une partie mais je ne pense pas qu'elle soit négligeable. C'est une partie considérable et ce que nous proposons dans le rapport, le rapport est certainement pas parfait mais je crois qu'on a pensé à tout, et on a tous mis dans le rapport entre autre on avait donner des demandes ou des limites pour le demandeur pour qu'on puisse l'aider et quelqu'un qui n'a rien, n'aura pas de supports; n'aura pas d'aides.

Concernant les frais de 'on-going', nous avons aussi envisagé le cas où on peut utiliser un operateur de registres pour plusieurs demandeurs, ce qui réduit les frais. Et donc, je pense que la question qui pourrait se poser: est ce que ce qui est dans le rapport ne vous suffit pas, ne vous rassure pas? Que celui qu'on va aider ne va pas fermer son registre aussitôt après, merci.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Tijanni. Un dernier commentaire, très bref. La seule raison pour laquelle je dis ceci c'est parce qu'il y a eu une demande du bureau de considérer la question: comment est ce que ALAC va considérer le conseil du bureau ? Je voulais vous rappeler que le concept du soutien africain est vraiment important pour l'ALAC sur les problèmes des nouveaux GTLDs avant le sommet et maintenant durant le sommet et nous avons vu ces problèmes spécifiquement. C'est vraiment un de nos problèmes principaux et comment nous allons considérer votre conseil. C'est aussi important pour nous dans la mise en place des programmes GTLD, que quoi que ce soit d'autres.

Nous allons passer au prochain sujet qui est la recherche du PDG. Quelles qualités devrions-nous trouver dans un nouveau PDG, de la part d'ALAC ? Ce qu'on va faire c'est que nous allons offrir une page wiki-page et nous allons demander à la communauté ce qu'ils pensent et nous allons synthétiser tout cela et nous reviendrons vous redonnerons les feedbacks.

Alors le prochain sujet, le manuel. Quelle sont vos proposition? Je pensais qu'on n'allait pas finir à temps. Maintenant, je pense qu'on allait finir trop tôt. Pour un rappel, les At-Large collectionnent les vues; les opinions des internautes. Ça va prendre des heures de collectionner tout ces opinions, donc synthétiser ces opinions dans un format que nous serons tous capable de digérer, c'est quelque chose que nous allons faire. Vous aller entendre toutes les opinions, nous allons essayer de produire un document pour vous. Alors, les manuels de déontologie, quels sont vos points concernés? Je

propose que Jean-Jacques Subrenat qui est ici à la table nous fournisse des réponses là-dessus. Jean Jacques?

Jean-Jacques Subrenat: Je suis Jean-Jacques Subrenat ancien membre du directoire et aujourd'hui membre du comité des usagers, c'est-à-dire ALAC. Vous connaissez le travail qui a été fait sinon vous pouvez retrouver tout cela aisément sur le site internet. Moi, je voudrais limiter mes remarques. Une remarque simplement de bon sens aussi possible à un certain niveau d'élévation. En fait, la difficulté c'est qu'il y a deux approches, il y a deux défis.

Premièrement, pour l'ensemble de la communauté de l'internet dans les années à venir, quels sont les défis? C'est tout ce qui tourne autour de la protection des données personnelles. C'est ce qui concerne évidemment le respect des droits civiles et individuels etc., mais c'est aussi cela nous fait une obligation de penser et de défendre l'intérêt public. Mais, au niveau d'ICANN la chose se présente un peu différemment puisque le devoir de l'ICANN est plus limité. ICANN a une tâche technique bien définie. Et c'est donc cette dichotomie ou cette séparation, cette différence entre le grand enjeu mondial au niveau le plus élevé d'une part pour l'intérêt public et d'autre part. Donc les tâches d'ICANN, et des cas se sont présentés.

On pourrait se présenter à l'avenir concernant la manière dont un code de conduite « an Ethics Code of Conduct » pourrait être

formulé et surtout mis en œuvre dans ICANN. Là j'ai une petite remarque personnelle à formuler, une suggestion qui vient de mon expérience dans différents rôles dans le passé. C'est que nous ne pouvons pas et nous n'avons pas le temps de réinventer la roue. Il existe un certain nombre d'associations à travers le monde qui ont bien défini l'intérêt public et la notion d'intérêt public a besoin d'être défendu. Je souligne dans sa conception, la plus large; essayer de définir avec un vocabulaire et des pages et des pages de description ce qu'est ou ce que n'est pas l'intérêt public irait à l'encontre du service que nous devons au public. Voila, je voulais simplement faire ces quelque remarques peut être pour lancer un discussion si nos présidents de séance le souhaitent.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Jean-Jacques nous avons maintenant l'occasion de prendre des questions ou des commentaires du directoire ou des membres ALAC.

Katim Touray: Bon après midi en fait bonne journée; je sais plus, bonjour. Merci Olivier, merci à vous tous les membres ALAC pour nous inviter ici. C'est toujours un plaisir d'être parmi vous pour écouter vos conseils et vos perspectives. J'ai entendu Sébastien dire que nous n'allions pas discuter le rapport du groupe de travail JAS, parce qu'on en a déjà parlé, mais mon sentiment est que dans ce cas là on aurait du faire un meilleur travail durant la réunion entre le GAC, parce que avant de parler de ceci. Pour mon opinion on est là pour

vous écouter, vous, vous décidez, vous dites de quoi nous allons parler. C'est pas nous de vous dire ce que nous allons attendre de vous, donc amplement, j'aimerais qu'on coordonne les sujets un peu mieux et comme ça on aura un peu une priorité sur quels sont les problèmes et on saura exactement ce que vous allez décider de parler puis on peut être vous faire des suggestions. Maintenant on arrive ici vous nous donnez votre agenda, on ne peut pas dire oui ou non, merci.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Katim, le prochain?

Ray Plzak: J'espère que je n'ai pas mal compris ce que Katim vient de dire. Oui nous sommes là pour écouter mais nous avons des intérêts dans certaines choses. Je sais que nous aimerions que vous fassiez des commentaires. Il y a peut être des choses aussi sur lesquels nous travaillons, nous voudrions peut être des informations de l'ALAC, et je n'aimerais pas que vous vous rendiez compte après que nous travaillons là-dessus et que vous faites un rapport par la suite. C'est important que maintenant durant le dialogue, pendant ce dialogue que nous pourrions être capable d'avoir un échange, c'est bien d'avoir ce genre de format. J'espère que nous allons pouvoir continuer à faire cela et aussi je veux vraiment qu'il y ait un agenda coordonné où on a tous des sujets dessus qui sont à l'ordre du jour et que même si c'est des petits sujets qu'on puisse avoir une conversation. Donc si c'est d'accord... Je ne sais pas si je suis en

accord avec ce qui vient de dire, mais sinon vous avez mon opinion maintenant.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Ray. Mon opinion personnelle, je devrais répondre à Katim, ALAC nous avons l'habitude du dialogue, nous ne faisons pas des conversations qui ne sont pas réciproques. C'est un peu difficile dans notre façon de faire, de parler que d'écouter. En fait on passe plus de temps à écouter que de parler. C'est quelque chose que vous aller essayer de faire, je vais essayer de le faire pour moi ca va être difficile.

Nous sommes là pour écouter le bureau parce que le bureau a beaucoup de choses intéressantes à nous dire pour nous aider dans notre dialogue face a face. Est ce que vous avez un commentaire les membres ALAC? Bertrand?

Bertrand De La Chapelle: Bonjour tout le monde. Il y a un sujet sur ce qu'a évoqué Jean-Jacques; je vais prendre 2 points. Jean-Jacques a évoqué la question des intérêts publics, des intérêts publics mondiaux. Il y'avait eu un débat important à Singapore, dans une des sessions première sur : est ce qu'on peut définir l'intérêt public ou pas? Je vais juste partager quelque chose et voir dans quel mesure ça correspond à la façon dont vous le percevez aussi. Même au niveau national, il n'y a aucune définition de l'intérêt public national, chaque pays a des processus de gouvernance, constitution, mode d'élaboration des lois et le système consiste à produire par le biais de ce processus un

intérêt public national et le contrat social de chaque pays respecté ou pas. Et que tant qu'on accepte le système qui est présent dans ce pays comme étant ce qui produit la loi ou le règlement, c'est l'intérêt national exprimé par ces processus. Je pense qu'au niveau international c'est la même chose et que lorsque nous parlons de l'intérêt public mondial au sein de l'ICANN. Ce qui définit l'intérêt public global c'est le résultat des processus et les acteurs n'ont confiance dans le fait que le résultat de processus est effectivement l'intérêt public global que si ce processus est transparent et légitime. Et donc, je voudrais juste partager ce désir de ne pas chercher à définir l'intérêt public global mais à se focaliser sur la qualité du processus qui aboutit à ça.

La deuxième chose plus rapidement. Dans le débat sur les questions éthiques et le code de conduite, etc. nous sommes tous confronté à un problème qui est un problème fondamental et une question de fond sur le modèle multi acteurs et sur l'ALAC en particulier. L'une des logiques du modèle multi acteur c'est de faire participer dans les différents processus non seulement dans les groupes de travail mais aussi dans les conseils et dans le bord des gens qui viennent de la communauté pas seulement de l'industrie mais de la communauté au sens large.

C'est l'un des fondements du modèle multi acteur sinon ce n'est pas un modèle multi acteurs. Le problème auquel on est confronté c'est en particulier pour le bord, si l'on parle du principe que des gens de la communauté et de l'industrie en particulier sont présents sur le bord et qu'on veut mettre en place un système de 'revolving

door' après, on aboutit à une contradiction. Parce que ça veut dire on peut être sur le bord en travaillant dans l'industrie avec un conflit d'intérêt mais quand on quitte on doit même plus travailler dans l'entreprise dans laquelle on était pendant qu'on était sur le bord. C'est complètement artificiel.

Et donc la question que je veux poser et elle est difficile parce que ça signifierait un changement important, c'est: faut il pousser la logique jusqu'au bout, prendre au pied de la lettre la notion d'indépendance des membres du bord et considérer que comme pour des régulateurs nationaux ou pour des acteurs qui ont une fonction de régulation, les membres du bord pendant la période où ils sont au bord sont complètement indépendant doivent quitter les fonctions précédentes et payer de manière correspondante et avoir une période de 'revolving door' après? Je pose la question parce que la réponse n'est pas simple. ça représente un changement important, ça représente une différenciation entre les membres du bord et le reste de la communauté parce qu'on ne peut pas répliquer ça à tous les échelons sinon le système ne marche pas.

Et donc je pose la question parce que il faut juste la poser, j'aimerais avoir un feedback ou un retour sur cette option et les difficultés ou les avantages de cette option. Merci

Olivier Crépin-LeBlond:

Merci Bertrand, je pense que comme on n'a pas beaucoup de temps. Nous pourrions parler de ça, y penser et parler demain.

Cheryl Langdon-Orr: Au cours du lunch.

[RIRE]

Olivier Crépin-LeBlond: Je suggère que...

(L'interlocuteur a le microphone actif.)

Olivier Crépin-LeBlond: Ray va mâcher la nourriture lui, for the record.

[rire]

Olivier Crépin-LeBlond: Bon Jean Jacques veut dire quelques mots de plus?

Jean Jacques Subrenat: Encore quelques mots pour étendre ce que Bertrand vient de dire juste maintenant. Je pense que c'est très important. ICANN a encore dans son sang, elle a toujours ce sens, cet esprit du pionner et toutes les procédures, tous les mécanismes sont ceux d'une corporation qui est globale. Donc, un des défis, c'est de passer d'ici à là, et dans ce sens je voudrais qu'on souligne et insiste sur les processus comme vous l'avez dit et aussi sur les définitions, les définitions ne sont peut être pas nécessaires, mais ça va d'un endroit à un autre toujours, mais les processus sont très importants et je voudrais déplacer ça dans un contexte plus large, un contexte qui soit en dehors d'ICANN, en dehors de l'internet, voir ce qui se passe dans le monde. Qu'est ce qui se passe avec en les manifestations Wall Street en ce moment et tout ça. Donc vous

voyez il y'a une prise de conscience, une limite en fait des erreurs de règlements sociaux, voilà, ça serait un bon point.

Même ICANN aujourd'hui notre devoir du bureau et tous d'entre nous de définir un mécanisme une procédure qui nous permettrait d'aller au-delà.

[L'interlocuteur est hors micro]

Jean Jacques Subrenant: Merci.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Jean Jacques, il nous reste 5 minutes. Eh bien, il ne nous reste que 5 minutes nous allons devoir passer au prochain point.

L'ATRTR, la mise en place à partir des protocoles de communication de l'ALAC, comme cela a été dite par Katim et par Ray, la communication n'est pas encore assez bonne et doit être renforcée. C'est ce qui a été dit donc nous en avons déjà parlé avec le Conseil d'Administration et cela 2 jours ce que je suggérerai c'est que pour répondre donc à 2(a), aux protocoles ALAC avec l'ordre du jour. Je crois qu'il faut qu'il y'ait plus de liaisons avec l'ALAC, et en effet, il faut qu'on soit plus en courant de l'ordre du jour du Conseil d'Administration pour que l'on puisse parler de ces ordres du jour et de ce qu'il y'a comme point mis à l'ordre du jour.

Donc, nous avons répondu à cela donc passons 5 minutes très rapidement la pression par rapport aux réformes pression sur le Conseil d'Administration. Donc vous avez des papiers qui vous sont arrivés. Ça c'est « l'économiste », le magazine, nous allons mettre ce lien hypertexte. Oui c'est déjà sur la page internet et vous voulez parler de cela Evan. Oui? Allez y exprimez vous, vous avez ma parole.

Evan Leibovitch

Oui, merci beaucoup de cette possibilité qui m'est donné. Lorsque j'ai lu cet article d'économiste c'était à la fin du dernier IGF les 2 paragraphes de fin vraiment m'on attiré mon attention et l'économiste est très influent ils ne sont pas très passionnés, mais ils sont très influents, ils parlent des défis de l'ICANN, des problèmes qui vont se poser à l'ICANN à l'avenir et j'aimerais attirer votre attention sur quelques phrases et j'aimerais que les membres du Conseil d'Administration réagissent par rapport à cela.

Ce qui est dit précisément, c'est que même si ICANN ne peut pas parfois être respecté par tous les multi acteurs et bien ce modèle est peut être en danger. C'est pour cela que le gouvernement américain va mettre la pression sur l'ICANN pour changer sa manière de travailler lors que l'on prend des décisions l'année prochaine on prendra des décisions au niveau de l'infrastructure physique du système d'adresses de l'internet.

Certains experts nous indiquent que le modèle multi acteur lui-même peut uniquement s'établir s'il est soutenu par une constitution complète avec des droits pour toutes les parties prenantes et avec un système de revue et d'analyse. Donc c'est assez critique et je crois qu'il faut que le Conseil d'Administration réponde à cela réfléchisse à ce type de commentaires dans la presse dans « l'économiste »

Olivier Crépin-LeBlond:

Oui les membres du conseil d'administration a un petit mot ce n'est pas nous qui avons écrit cela c'est totalement indépendant de la part du magazine de « L'économiste » donc, je crois que nous avons besoin des réponses du Conseil d'Administration.

Steve Crocker:

Oui, je regarde s'il y'a des personnes qui sont membres du Conseil d'Administration qui ont le courage et l'audace de répondre à ceci. Voilà Judith également est très prête à prendre la parole oui?

Cheryl Langdon-Orr Oui je crois qu'il faut qu'on entende une voix féminine, c'est important. Vous pouvez même nous rejoindre sur le devant de la scène.

Steve Crocker: Judith ne doit pas la contrôler.

Judith Vazquez: Nous devons accepter cela et c'est le moment de changer pas seulement le Conseil d'Administration, c'est un moment de changement que nous devons répondre à ce que nous entendons dans la communauté. Il y'a besoin de changements, l'internet nous dit qu'il y'a 2 milliards de personnes sur internet 4 milliards vont bientôt nous rejoindre également. Comment en tant qu'ICANN allons-nous répondre à ces 4 milliards de personnes qui nous ont rejoints rapidement sur l'internet? Et je parle d'un pays précis où il y'a plus d'un milliard de personnes également, donc nous n'avons que peu de temps.

Katim Touray: Oui merci beaucoup je crois que c'est très intéressant ce que vous avez lu de la part du magazine « l'économiste ». C'est frappant pour moi il s'agit d'une citation on a trouvé un ennemi et l'ennemi c'est nous-mêmes, nous sommes notre propre ennemi. C'est vraiment l'existence de l'ICANN qui est en jeu et je crois que cela demande de longs commentaires et beaucoup de sagesse pour parler de cela le sentiment est là. Il faut en parler il y'a un besoin de changement.

C'est sur, ce n'est pas une question de philanthropie de bon sentiment, mais il s'agit des meilleurs intérêts de l'association que nous devons prendre en compte et respecter.

Steve Crocker: Merci beaucoup. Thomas, rapidement?

Thomas Narten: Oui, ce que je voudrais dire, il faut être prudent des médias et de la presse. La presse aime beaucoup être portée à la contre verse et très souvent ils vont prendre les personnes les plus extrêmes et leur donner la parole pour être un petit peu sensationnel, donc soyons prudents. Donc, est ce qu'ICANN selon nous travaille quand même relativement bien? Est ce qu'il y a bien sur quelques modifications à faire? Quel est véritablement la situation de l'ICANN? Où nous trouvons nous? Est-ce que cela est si grave que ce que disait cet article?

Steve Crocker: Oui merci.

Ray Plzak: Oui, je crois qu'il y a quelques points. La consultation adéquate, les droits et également la possibilité de revoir les décisions qui sont prises par le Conseil d'Administration, ça c'est quelque chose qui est très important et que nous sommes entrain de régler ici. Je crois que nous avons commencé à régler ces problèmes, à trouver des solutions et nous tentons de consulter mieux le GAC par exemple. Nous savons qu'il y a un problème et qu'il y a des problèmes. Nous en sommes bien conscients. Tout ce que nous faisons c'est d'essayer de régler et de solutionner ces problèmes.

Il s'agit là de nos principes. Nous essayons de perfectionner l'ICANN et ça ce n'est pas l'essentiel qui est remis en cause mais ce sont des améliorations. Donc en ce qui concerne l'existence de l'ALAC montre bien qu'on donne des droits à tous les utilisateurs, on essaie de trouver la meilleure méthode pour cela. At-Large a une personne qui les représente au sein du Conseil d'Administration et qui s'exprime en leur nom. Il y a une grande diversité sur le Conseil d'Administration nous devons l'améliorer encore. Nous

avons une cour suprême en quelque sorte qui pourrait être utile pour les processus pour toutes les associations qui doivent être plus indépendantes.

Et je crois qu'en effet le Conseil d'Administration doit s'immerger dans plus de débats sur les différentes lignes de conduite et il me semble que nous avons déjà un ombudsman, ce médiateur, cet ombudsman de ICANN qui joue un rôle important pour régler les litiges et résoudre les conflits.

Donc il me semble que les économistes pourraient s'exprimer autrement par leurs termes un peu plus sensationnels, il y a un besoin absolu de changement. Moi, je crois que nous avons un système multi acteur qui fonctionne. L'ICANN adopte rapidement des idées.

C'est long à assimiler ces idées, mais nous les adoptons. Nous avons une organisation multi culturelle, multi nationale qui ne peut fonctionner que lorsqu'on utilise nos points communs et qu'on se repose sur nos points communs, qu'on met de côté nos différences et qu'on se base sur nos forces et que l'on bâtit à partir de nos forces.

Steve Crocker:

Donc merci beaucoup de ces mots qui pourront être des mots de conclusion notre séance du matin. Vous êtes très éloquent monsieur, merci.

Notre temps s'est écoulé, donc j'aimerais vous remercier au nom du Conseil d'Administration de l'ICANN et comme je l'ai dit au début, nous sommes venus ici pour vous écouter et je crois que vous avez apporté beaucoup de contenu, de teneur à nos débats à venir. Merci beaucoup.

Olivier Crépin-LeBlond: Merci Steve, et bien, nous continuerons ce débat demain. Merci beaucoup et merci à tous de vous être rendus dans cette salle ce matin. Merci.

[Applaudissements]

[Fin de la transcription]